



## ┌ CFVU DU 27 janvier 2023 ┐

PARTIE – INFORMATIONS ET ECHANGES

### 05/ Informations sur Mon Master

05.01 – Motion trouver mon master Solidaires

Direction de la formation

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 35 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

*Motion portée par Solidaires étudiant-e-s lors de la CFVU de Lyon 2 du 09/12/2022*

## **Contre Trouver Mon Master : nous ne voulons pas d'un autre mode de sélection, mais des moyens dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche !**

Le gouvernement a présenté le 15 novembre dernier son projet de décret pour la mise en place d'une procédure dématérialisée de candidature à l'entrée en master. Cette procédure transformerait le portail national d'information "Trouver Mon Master" en une plateforme de sélection nationale centralisée.

**La Commission de la Formation et de La Vie universitaire s'oppose à la mise en place de cette nouvelle procédure dématérialisée de candidature à l'entrée en master** et souhaite attirer l'attention de la présidence de Lyon 2 quant au danger qu'elle représente concernant l'aggravation des dynamiques de sélection dans le cursus universitaire.

**La CFVU souhaite interpeller le ministre de l'ESR sur l'urgence d'un investissement massif dans les universités.** En effet, nous estimons qu'une nouvelle procédure de sélection ne résoudra aucun des problèmes propres aux étudiant-es, ni au personnel, ni à l'université et pourrait même les aggraver.

Instaurer une nouvelle procédure de candidature à l'entrée en master nous semble aberrant à l'heure où le budget du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche a été massivement rejeté au CNESER, car insuffisant pour compenser l'inflation. En effet, s'il est en apparence en augmentation de 1,1 milliard d'euros, il aurait fallu 1,476Mds€ au minimum pour compenser le budget.

Par exemple, l'État financera l'augmentation de la facture énergétique à hauteur de 275 M€, alors même qu'il estime à 565 M€ l'augmentation entre 2022 et 2023 (la facture énergétique passera de 140 M€ à 700 M€)

Si on s'intéresse au milieu universitaire, le budget est en augmentation de 695 millions d'euros, dont :

- 393 M€ pour les revalorisation salariales là où les organisations syndicales estiment plutôt à 800 M€ l'augmentation nécessaire pour l'ensemble des personnels du MESR
- 123 M€ pour la réussite étudiante, une somme dérisoire quand on sait que le taux d'encadrement est passé d'un-e enseignant-e pour 38 étudiant-es en 2012 à un-e pour 47 en 2019 ! De même, la dépense par étudiant continue de dégringoler. L'université Lumière - Lyon 2 est particulièrement touchée par cette problématique, avec un taux d'encadrement particulièrement bas et de même pour les ressources par étudiant-es. Ainsi, le budget 2023 ne répond pas aux problèmes réels des universités : il faut ouvrir des places en premier cycle, mais aussi en master ! et pour ça, il faut augmenter le budget ! **Le droit à la poursuite d'études ne peut pas être mis au second plan de considérations économiques.**

Suite à de nombreuses campagnes visant à inscrire des étudiant-es sans master, nous savons que les filières de droit et de psychologie sont fortement en tension à l'échelle nationale, mais aussi à Lyon 2. Ces logiques d'austérité **conduisent à la suppression de**

**1165 places en M1 à la rentrée 2022**, dont 77 places en droit et 103 places en psychologie en moyenne à l'échelle nationale !

La suppression de places en master alors que la population étudiante continue de croître montre bien que l'objectif du gouvernement n'est pas de fournir des conditions d'études décentes ni une formation émancipatrice aux étudiant-es mais bien "d'optimiser" des démarches administratives qui visent à exclure les plus précaires de l'enseignement supérieur, en poussant les étudiant-es dans des logiques de concurrence pour au final les sélectionner sur des critères arbitraires.

La stagnation, voire la réduction du nombre de places disponibles dans les cycles de formation publique a des effets dramatiques : **entre 2020 et 2021, le secteur privé voit son effectif en étudiant-es augmenter de 10%, avec 67 000 entrées...contre 7 000 entrées seulement dans le public.** Allons nous laisser des milliers d'étudiant-es payer des frais d'inscriptions exorbitants pour pallier au manque de places dans l'enseignement supérieur public en licence et en master ?!

Cette dynamique a été amplifiée avec la mise en place de la plateforme Parcoursup. En effet, à de nombreuses reprises, cette plateforme (publique rappelons-le) a fait la promotion de formations privées d'enseignement supérieur post-bac : instituts catholiques, écoles privées, écoles de commerce, regroupements plus ou moins expérimentaux de l'ESR... Pire, depuis 2021, même des établissements privés sans contrat avec l'État ni d'intérêt général peuvent se retrouver sur la plateforme !

C'est donc sans étonnement que la plateforme Trouver Mon Master continue à brouiller les frontières entre public et privé, avec l'intégration des établissements supérieurs privés d'intérêt général (EEPIG). Quelles seront les prochaines étapes ?

**Attaché-es aux principes d'une université publique, émancipatrice, ouverte à tous et à toutes, nous refusons la mise en place de cette réforme qui risque d'aggraver les dynamiques de sélection au sein du cursus universitaire et nous réclamons une augmentation du budget de l'ESR, solution nécessaire à la résolution des problèmes des établissements publics du supérieur.**